

CPFP La Rouatière

CERTIFICAT DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE
SURVEILLANT.E DE NUIT
en secteur social médico-social et
sanitaire

Construisons ensemble
votre parcours et
votre réussite !



Éligible CPF 113336
Niveau 3
OPCO SANTÉ

 **Taux de réussite**
2023 : 95 %



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Pouvoir assurer l'accompagnement des personnes, prévenir et gère les situations problématiques selon les procédures en vigueur dans son établissement



Plus d'infos sur
www.larouatiere.com

Construire son identité professionnelle de nuit en repérant et gérant en autonomie les incidences de la nuit sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sa mission et sa santé

Savoir se positionner comme professionnel de l'action sociale/méxico-sociale, participer à l'équipe pluri-professionnelle et assurer les transmissions permettant de garantir la continuité de l'accompagnement par la maîtrise des outils de communication des ESSMS

Être en capacité d'assurer la sécurité des personnes et des biens au sein d'établissement d'hébergement collectif, en habitat inclusif, ou au domicile des personnes accompagnées et d'intervenir dans la prévention et la gestion des incidents ou accidents dans la limite de ses responsabilités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La pédagogie mise en œuvre est constituée de cours magistraux, travaux de groupes, exercices pratiques à visée pédagogique d'apprentissage et d'organisation de la réflexion,...

Différentes productions écrites sont réalisées, à part égale avec la production orale.

Pour la formation pratique, le centre de formation est équipé d'un pôle technique constitué d'une cuisine pédagogique, d'un espace soins aux personnes en situation de dépendance et d'une salle pour l'entretien du linge et l'hygiène des locaux.

La pédagogie de l'alternance associe pleinement les employeurs à la construction des compétences professionnelles de chaque salarié, permettant une combinaison harmonieuse des savoirs théoriques et pratiques.

Cette approche dynamique de la formation contribue à la construction de l'identité professionnelle des stagiaires, ainsi qu'à leur intégration réussie dans leur futur milieu de travail

DURÉE ET PROGRAMME

Formation, sur une durée de 7 mois, en alternance **de 245 h** dont :

231 h de formation théorique, abordant 4 blocs de compétences

- **BLOC 1 "SÉCURITE DES PERSONNES ET DES BIENS" : 56H**
 - Sécurité des personnes et des biens
 - Rôle et fonction du SN
 - Passage SST
- **BLOC 2 "ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES" : 77H**
 - problématique des publics
 - fondements et méthodes de l'accompagnement
 - techniques hygiène et confort
- **BLOC 3 : "PARTICIPATION A L'ÉQUIPE PLURI-PROFESSIONNELLE" : 49H**
 - problématiques des publics
 - fondements et méthodes de l'accompagnement
 - techniques hygiène et confort
- **BLOC 4 : "TRAVAIL DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL, MÉDICOSOCIAL ET SANITAIRE" : 28 H**
 - spécificités du travail de nuit
 - santé de la professionnelle de nuit

• **ACCOMPAGNEMENT : 21H**

Et possibilité d'un accompagnement renforcé de 14h supplémentaires suivant le positionnement à l'entrée

DÉROULEMENT DES SESSIONS

Une à deux sessions de 16 stagiaires peuvent être programmées par an sur le site de SOUILHANELS ou de PERPIGNAN.

Voir les calendriers sur le site
www.larouatiere.com



ACCES A LA FORMATION

La formation est accessible :

- Aux salariés qui exercent l'emploi de surveillant d nuit ;
- Aux personnes qui l'ont exercé (salariés récurrents, demandeurs d'emploi) à minima 3 mois (continus ou discontinus) dans les 3 dernières années.

Pour les demandeurs d'emploi qui ne connaissent pas le métier, la formation pour le titre de Surveillant Visiteur de Nuit, également proposé à la Rouatière, est à privilégier.

Le parcours peut être complet ou par blocs de compétences.

Des dispenses règlementaires de certains blocs sont accessible aux titulaires des autres qualifications de la branche : Maître-sses de Maison, Surveillant de Nuit Qualifié, ou autres diplômes SVN...

Une grille de positionnement et un entretien avec le référent de filière permettent de valider le parcours individualisé (dont l'accompagnement renforcé de 14h de formation)

INSCRIPTION

Télécharger le dossier d'inscription sur le site www.larouatiere.com



CONTACTS

Site Souilhanel : 04 68 60 58 39

Mme COUDERC
Responsable de formation
vcouderc@larouatiere.com

Mme DEJEAN
Secrétaire du pôle
ndejean@larouatiere.com

Site Perpignan : 04 68 51 15 29

Mm SAINT-MARTIN
Directrice du site
asaintmartin@larouatiere.com

Mme TAVITIAN
Secrétaire administrative
aemile@larouatiere.com

COUT ET FINANCEMENT

Voir les tarifs sur le site www.larouatiere.com

Les frais pédagogiques de la formation peuvent être pris en charge en fonction du statut :

- Pour les salariés : Financement employeur, OPCO, mixte
- Pour les demandeurs d'emploi ou reconversion : Financement CPF, Pôle Emploi, AGEFIPH, personnel, ...

CERTIFICATION OPCO SANTÉ

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une épreuve de certification distincte :

- Bloc 1 : EPI, SST et une mise en situation reconstituée
- Bloc 2 : Analyse préparée d'une situation d'accompagnement vécue et présentation devant le jury
- Bloc 3 : Présentation à un jury d'une fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du-de la candidat-e assorti d'un dossier de preuves
- Bloc 4 : Etude de cas tirée au sort et présentée au jury

Les 4 blocs validés octroient le CQP SN ; la validation d'un, de deux ou trois blocs valide partiellement le CQP SN
Un bloc validé est définitivement acquis.

Les blocs de 2 et 3 sont équivalents aux blocs 2 et 3 de la formation Maître.sse de Maison.